

8 mars 2010

Le général Puga, nouveau chef d'état-major particulier du président de la République

On attendait le général Pierre de Villiers et finalement, c'est le général Benoît Puga, le patron de la Direction du renseignement militaire (DRM), qui a été nommé chef de l'état-major particulier du président de la République, selon un arrêté publié par le Journal officiel du 6 mars 2010.

Ancien chef de corps du 2e Régiment Etranger Parachutiste (REP), du Centre de planification et de conduite des opérations (CPCO), puis du Commandement des opérations spéciales (COS), le profil du général Puga, 57 ans, avait de quoi séduire le chef de l'Etat qui, dit-on, n'aurait pas été convaincu par le général de Villiers lors de l'entretien que les deux hommes ont eu il y a quelques jours.

Selon toute vraisemblance, le général de Villiers devrait être nommé major-général des armées, en remplacement de l'amiral Pierrick Blairon, et devenir ainsi le numéro deux de l'Etat-major des armées.

Il reste donc à pourvoir le poste de directeur du renseignement militaire et celui de chef du cabinet militaire du Premier ministre. Pour cette dernière fonction, les marins tiennent la corde, avec les amiraux Gillier, Casabianca et Magne.

§

L'Otan suspend son soutien à la Force de sécurité du Kosovo

Créée en janvier 2009 à partir du Corps de protection kosovar (KPC), formé par d'anciens guérilleros de l'UCK, la milice séparatiste qui lutta contre les Serbes, la Force de sécurité du Kosovo (FSK) comptera, à terme, 2.500 membres et 800 réservistes. En temps normal, et pour les besoins de ses missions de protection civile, elle n'est pas armée.

Or, le 5 mars dernier, une garde d'honneur de la FSK a été vue, armée, à une cérémonie, organisée à Pristina, en la mémoire d'un cadre de l'UCK tué il y a maintenant 12 ans.

Et cette présence n'a pas été du goût de la KFOR, la Force de l'Otan pour le Kosovo. Du coup, son commandant, le général Markus Bentler, a décidé, deux jours plus tard, de « suspendre temporairement le soutien » à cette force kosovare ainsi que sa « formation ».

« La décision du commandant de la KFOR est liée au fait que nous avons un accord avec

les institutions du Kosovo selon lequel la FSK ne devait porter aucune arme » a précisé le porte-parole de la force de l'Otan, le colonel Hans Peter Buch.

Par ailleurs, le général Bentler « a demandé aux autorités concernées de fournir des explications satisfaisantes au sujet de cet incident, d'y remédier d'une manière appropriée et de donner l'assurance que cela ne se reproduire pas » a fait savoir la KFOR par voie de communiqué.

§

L'insurrection afghane se fissure

Il serait erroné de penser que les insurgés afghans sont tous des taliban. En fait, l'on distingue trois courants majeurs : ceux qui obéissent à la Choura de Quetta, c'est à dire au mouvement taleb originel dirigé par le mollah Omar et qui a vu la capture d'un certain nombre de ses dirigeants par les services pakistanais, le réseau Haqqani, très actif dans l'est-afghan et qui dispose d'une certaine autonomie, et le parti islamiste Hezb-e-Islami du seigneur de guerre Gubbudin Hekmatyar, un allié d'al-Qaïda. C'est d'ailleurs ce dernier qui [avait revendiqué l'embuscade de la vallée d'Uzbeen](#), en août 2008, où 10 militaires français avaient péri.

Et, à l'image de ce [qu'il s'est passé au Pakistan le mois dernier](#), où des responsables du mouvement radical Lashkar-e-Islam ont été visé par des attentats commis vraisemblablement par les taliban pakistanais, l'entente entre ces différents groupes islamistes afghans ne va pas forcément de soi.

Ainsi, des combats opposent des taliban et des combattants du Hezb-e-Islami dans le nord de l'Afghanistan, depuis le 6 mars au matin. Ces affrontements auraient fait, selon le chef de la police de la province de Baghlan, au moins 80 victimes, dont des civils.

« Selon nos renseignements, 60 personnes, 40 combattants du Hezb-e-Islami et 20 taliban ont été tués. Nos informations indiquent que 19 civils ont été tués » a ainsi déclaré Mohammad Kabir Andarabi. Le ministère afghan de l'Intérieur a confirmé l'existence de ces combats mais n'a livré, pour le moment, aucun bilan détaillé.

Par ailleurs, le porte-parole de la police de cette province, où l'influence du mouvement de Gubbudin Hekmatyar est forte, a déclaré que 11 commandants du Hezb-e-Islami, ainsi que 68 combattants, ont déposé les armes et se sont rendus aux forces de l'ordre afghanes.

Selon toute vraisemblance, l'origine de ces affrontements viendrait du fait que les taliban auraient refusé de libérer des militants du Hezb-e-Islami qu'ils auraient fait prisonniers.

Cela étant, l'armée nationale afghane, pourtant déployée dans le secteur, se garde bien pour l'instant d'intervenir pour mettre un terme à ces combats qui, au final, servent ses intérêts.

A400M : Les surcoûts s'élèvent à 550 millions d'euros pour la France

Après de longs mois de discussions, un accord portant sur le financement des plus de 5 milliards d'euros de surcoûts générés par le programme d'avion de transport A400M a enfin été rendu officiel le 5 mars dernier.

Ainsi, et conformément à ce qui était annoncé, les Etats clients de l'appareil ont accepté une hausse de prix de 2 milliards d'euros par rapport au contrat initial (20 milliards pour 180 avions) et complété leur offre avec des avances remboursables gagées sur les ventes à l'exportation de l'A400M pour un montant total de 1,5 milliard d'euros. En outre, ils se sont engagés à accélérer les paiements avant livraison sur la période 2010-2014.

Ces dispositions entre les clients et EADS, la maison-mère d'Airbus Military, qui développe l'A400M, feront l'objet d'un « nouveau contrat pour le mois de juin, probablement avant » a indiqué le ministre français de la Défense, Hervé Morin, au cours d'une conférence de presse donnée à l'Hôtel de Brienne ce 8 mars.

« L'accord précisant les modifications apportées au contrat va être signé dans les tous prochains jours par l'Occar (ndlr: Organisation Conjointe de Coopération en matière d'Armement) et Airbus Military » a-t-il encore ajouté avant de préciser qu'il faudrait « ensuite une période de un ou deux mois pour finaliser l'avenant au contrat ».

Autre information donnée par le ministre : la France a maintenu sa commande de 50 appareils et le premier exemplaire sera livré à l'armée de l'Air au début de l'année 2013 et le dernier, en 2024, ce qui fait un retard de « quatre à cinq ans » sur le calendrier initial.

Les autres pays clients se sont engagés à ne pas réduire leur « commande globale » de « plus de dix avions ». Cela étant, le prix supplémentaire à payer pour Paris sera de 550 millions d'euros, ce qui représente, toujours selon Hervé Morin, « moins de 10% » du coût initial du programme.

Quant à EADS, il lui faudra passer une nouvelle provision de 1,7 milliard d'euros, en plus de celle de 2,4 milliards déjà prévue pour financer le dérapage financier du développement de l'A400M. Du coup, le résultat net au titre de 2009 du groupe européen d'aéronautique et de défense sera négatif.

Cependant, un abandon du programme aurait été sans doute encore plus dommageable pour EADS, qui peut par ailleurs espérer vendre entre 250 et 400 A400M à l'exportation dans les années qui viennent.

9 mars 2010

EADS renonce à l'appel d'offres portant sur les avions ravitailleurs de l'US Air Force

Le KC-45, développé conjointement par Airbus, filiale d'EADS, et le groupe d'aéronautique et de défense Northrop-Grumman sur la base de l'A330-MRTT ne volera pas sous les couleurs de l'US Air Force.

[Comme l'on pouvait s'en douter](#), les deux partenaires ont décidé de ne pas prendre part à

l'appel d'offres définitif lancé par le Pentagone pour remplacer la flotte des KC-135, les avions ravitailleurs des forces aériennes américaines.

Cette décision confirme la position affichée aussi bien par Northrop que par EADS en décembre dernier, selon laquelle le cahier des charges favorisait l'avionneur Boeing à leur détriment. Et, cerise sur le gâteau, le constructeur américain aurait eu des informations sur le prix du KC-45, ce qui lui aurait permis d'affiner son offre.

Quoi qu'il en soit, c'est un énorme marché qui va échapper à EADS : entre 35 et 40 milliards de dollars pour la livraison de 179 appareils. Pourtant, en mars 2008, le tandem américano-européen avait remporté la mise face à Boeing.

Seulement voilà, ce dernier, qui avait obtenu une première fois ce contrat en 2002 avant son annulation par le Congrès pour « concussion », déposa un recours devant le Government Accountability Office (GAO, la cour des comptes américaine), laquelle lui avait donné raison, sur fond d'enjeux politiques, les Etats-Unis s'appêtant alors à désigner un successeur à George W. Bush à la Maison Blanche.

Par rapport à l'avion ravitailleur dérivé du B-767 proposé par Boeing, le KC-45 est certes plus cher mais présente le meilleur rapport qualité-prix, notamment avec une plus large capacité d'emport de carburant et un rayon d'action supérieur. Ce sont ces aspects qui avaient fait pencher la balance en sa faveur il y a maintenant deux ans.

Sauf que désormais, le prix de chaque appareil est devenu le critère déterminant pour le choix du successeur du KC-135, d'autant plus que l'administration du président Obama (par ailleurs ancien élu de l'Illinois, Etat où est situé le siège social de Boeing) veut rationaliser les dépenses en matière d'armement.

Ce qu'a vite compris Boeing, en proposant un appareil censé créer « bien plus d'emplois » que le KC45 aux Etats-Unis et qui consommera 24% de carburant en moins que son concurrent, ce qui ferait une économie d'un dizaine de milliards de dollars sur 40 ans.

« Nous nous sommes engagés à lancer un processus de sélection intègre et nous ne pouvons pas nous permettre ce genre d'échecs, de discours corporatistes et de querelles d'entreprises qui ont freiné cet effort dans le passé » avait pourtant déclaré, en septembre 2009, à propos de ce nouvel appel d'offres, le secrétaire américain à la Défense, Robert Gates, lequel avait soutenu le KC45 en 2008 et qui, désormais, s'est rallié à la solution proposée par Boeing.

En fait de « sélection intègre », les dirigeants de Northrop et d'EADS parlent donc de « favoritisme » et de « fiction », qu'il ne servirait à rien d'entretenir en participant à l'appel d'offres.

Leur décision suscite des réactions au niveau politique. Ainsi, le député UMP Bernard Carayon, très au fait des questions d'intelligence économique, a ainsi parlé de « corruption de hauts fonctionnaires du Pentagone ». « On ne peut pas jouer avec des tricheurs » a-t-il affirmé par voie de communiqué, en déclarant attendre une « réponse forte » de l'Elysée. Et d'appeler les Européens à en tirer la leçon : « le système américain, en particulier sur les marchés stratégiques, se referme sur lui-même, et que l'Europe n'oppose à une préférence américaine systématique, que des protestations polies ».

« J'ai eu l'occasion de rappeler à mon ami Robert Gates que lorsqu'on est un pays défendant l'économie de marché, ça ne pouvait pas se faire à sens unique » avait déclaré Hervé Morin, le ministre français de la Défense, lors d'une visite de son homologue américain à Paris le mois dernier, en espérant qu'EADS et Northrop bénéficieraient de « conditions d'égale concurrence » face à Boeing lors de l'appel d'offres concernant les

avions ravitailleurs de l'US Air Force.

D'où les regrets du Quai d'Orsay, exprimés ce 9 mars par son porte-parole, Bernard Valero. « Nous constatons avec une grande déception que l'appel d'offres émis par le Pentagone le 25 février conduit de facto les autorités américaines à un dialogue avec un fournisseur unique, au détriment d'une démarche compétitive garante de l'acquisition des meilleures capacités au meilleur prix » a-t-il observé avant de prévenir que la France compte « procéder à l'examen de ce nouveau développement et de ses possibles implications ».

Des regrets, la Commission européenne en a aussi exprimés. « Il est extrêmement regrettable qu'un fournisseur potentiel important ne se sente pas en mesure de soumissionner pour un contrat de ce type. Ouvrir les marchés publics permet de garantir une meilleure concurrence et un meilleur rapport qualité-prix pour le contribuable » a fait valoir le commissaire européen Karel De Guch. L'exécutif européen a par ailleurs indiqué qu'il suivra de près cette affaire, en ayant fait remarquer que « la balance commerciale américaine de défense avec l'UE a toujours été nettement en faveur des Etats-Unis ».

Enfin, l'Allemagne, qui a des intérêts dans EADS, a eu une réaction plus mesurée en appelant les autorités américaines à revoir les modalités de l'appel d'offres. « Le gouvernement américain devrait revoir cela » a déclaré Peter Hintze, le responsable allemand en charge de l'aéronautique. « Je considère qu'il y a une petite chance que l'administration américaine reçoive le signal et reconsidère le processus » a-t-il ajouté. L'espoir fait vivre dit-on...

§

L'Otan adopte de nouvelles règles pour les opérations nocturnes en Afghanistan

Toujours avec le souci de « gagner les coeurs et les esprits » des civils afghans, le général américain Stanley McChrystal, le commandant de la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF) de l'Otan a édicté de nouvelles règles à l'intention de ses troupes pour les opérations nocturnes.

Ainsi, partant du constat que les « raids » effectués pendant la nuit et visant des maisons de civils sont mal vécus par la population, le général McChrystal a décidé qu'ils devraient dorénavant être menés seulement en cas d'absolue nécessité et en présence de soldats afghans.

En fait, l'ISAF prend davantage en compte les particularités culturelles afghanes. Par le passé, de telles opérations ont conduit à des heurts entre les forces de l'Otan et les membres masculins des familles locales tout simplement parce que ces derniers ne voulaient pas que des hommes étrangers puissent voir leurs femmes.

« Les réaction instinctives (ndlr: des hommes afghans) de vouloir défendre la maison et la famille sont parfois interprétées (par les soldats de l'ISAF) comme des actes de rébellion, avec des résultats tragiques » note le général McChrystal dans sa directive. « Presque tous les Afghans auxquels je parle mentionnent comme l'affaire la plus irritante » ces raids nocturnes, poursuit-il.

Par ailleurs, les fouilles de femmes devront être menées par des personnels féminins, les biens saisis seront répertoriés et les dégâts occasionnés seront remboursés.

Etant donné que l'accent est mis sur la protection de la population civile – cette directive vient après celle visant à mieux encadrer le recours aux frappes aériennes afin d'éviter les bavures – le général McChrystal estime que « ce serait une ironie tragique si les opérations menées pour » débarrasser « les villages des insurgés sont déformés pour convaincre les Afghans que nous sommes des intrus insensibles ».

10 mars 2010

Exercice anti-piraterie de la Marine nationale au large de Belle-Île-en-Mer

En avril 2008, l'opération Thalathine permettait la libération des trente membres de l'équipage du voilier Le Ponant, capturé quelques jours auparavant par des pirates somaliens au large de la Corne de l'Afrique.

Deux autres opérations pour reprendre des bateaux français tombés au mains de la piraterie ont été menées depuis, avec des fortunes diverses. Si celle concernant le « Carré d'As » a connu un dénouement heureux, l'assaut donné contre « La Tanit », avec ses occupants retenus en otage à son bord, a été endeuillé par la mort du skipper.

Ces actions étant toujours délicates, il est toujours utile de réviser ses gammes en prenant en compte les retours d'expérience (RETEX) des missions passées. Et en l'occurrence, l'opération Thalathine inspire un important exercice de la Marine nationale, qui se déroule actuellement au large de Belle-Île-en-Mer (Morbihan).

Du côté de la Royale, l'on explique qu'il s'agit de reproduire « les conditions d'intervention pour la libération d'otages détenus par des pirates » afin « d'entraîner et d'actualiser les connaissances des équipages avant le déploiement des bateaux dans l'océan Indien ».

Pour les besoins de la cause, la goélette école « Etoile », dont le port d'attache est Brest, a été mobilisée, de même que, bien évidemment, des commandos marine. L'exercice est dirigé et analysé depuis un navire amiral, à bord duquel a pris place le chef d'état-major de la Marine nationale, l'amiral Pierre-François Forrissier.

Addendum : A noter que la frégate de surveillance Nivôse a une nouvelle fois arrêté 11 pirates somaliens, le 7 mars dernier, en collaboration avec le navire amiral de l'opération Atalante, le pétrolier-ravitailleur italien Etna, et un avion de patrouille maritime espagnol. Au total, et depuis le 6 mars, le Nivôse a saisi quatre bateaux-mères et six skiffs et démantelé quatre groupes pirates.

§

Afghanistan : La TF La Fayette établit un nouveau poste de combat avancé

Afin de permettre à l'armée nationale afghane (ANA) de mener à bien ses missions de surveillance et de protection, les militaires français de la Task Force La Fayette ont construit plusieurs postes de combat avancé (COP), en Kapisa et en Surobi.

Depuis le 7 mars, le COP46 est opérationnel, au sud de la vallée de Tagab, afin de surveiller l'axe Vermont, qui est une voie de communication majeure. La construction de cette nouvelle implantation a été l'objectif de l'opération Synapse, conduite depuis le 1er mars par la TF La Fayette, en étroite collaboration avec des unités de l'ANA.

Ainsi, une reconnaissance préalable de la zone où était prévu l'édification du COP a été effectuée de nuit par une compagnie hélicoptérée. Une fois cette phase terminée, les sapeurs du Génie ont été déployés dans le secteur, sous la protection des chars AMX-10RC et des VAB armés par un canon de 20mm.

La construction du COP46 a été inauguré le 7 mars, en présence du sous-gouverneur de la province, les commandants français et afghans et, sans nul doute le plus important, les maleks et les anciens de la région.

Parallèlement aux travaux du COP46, les sapeurs français ont également foré un puits dans le village de Kanshamkay afin de répondre aux besoins exprimés par la population civile. Des reconnaissances ont aussi été réalisées en vue de la construction d'un pont sur le Ouaddi.

§

L'Otan veut plus d'instructeurs pour l'Afghanistan

Pour le commandant en chef de l'Otan en Europe (SACEUR), l'amiral américain James Stavridis, le compte n'y est pas. Selon lui, en effet, il faudrait que les pays de l'Alliance envoient 1.278 instructeurs en Afghanistan pour former les forces de sécurité locales et seulement 541 ont pu être trouvés.

« Il est tout à fait juste de dire que l'Otan n'a pas tenu sa promesse de fournir des instructeurs » a-t-il ainsi déclaré au cours d'une audition devant le Sénat américain, le 9 mars. « Nous continuons à travailler sans relâche jusqu'à ce que nous remplissions notre engagement » a-t-il poursuivi.

Or, la formation des militaires et policiers afghans est un élément essentiel de la nouvelle stratégie afghane que de l'Otan entend désormais mettre en oeuvre. Il s'agit en effet de permettre au gouvernement de Kaboul de prendre en main sa sécurité, ce qui autoriserait ensuite un retrait progressif des troupes des forces de la coalition d'Afghanistan.

« Il me paraît presque incroyable que les alliés de l'Otan n'arrivent pas à remplir cet engagement qui ne consiste pas à envoyer des gens à des postes dangereux » s'est insurgé le sénateur Carl Levin, le président de la commission des Forces armées qui, ne semble pas au fait de la réalité des opérations en Afghanistan.

En effet, les instructeurs détachés auprès des forces afghanes dans le cadre du dispositif OMLT (Operational Mentoring Liaison Team) sont tout aussi exposés au danger que les autres soldats déployés en Afghanistan pour des missions de guerre. La France, qui enverra 80 formateurs environ en plus des 400 déjà employés à cette tâche (sans oublier les 150 gendarmes), a perdu trois hommes, cette année, qui, justement étaient affectés au sein d'un bataillon afghan.

Sans oublier que des éléments du 21e Régiment d'Infanterie de Marine (RIMa) de Fréjus participent à l'opération Mushtarak, dans les districts de Marjah et de Nad Ali, dans la province du Helmand, alors que le contingent français est principalement déployé en

Surobi et en Kapisa.

Cela étant, le manque d'instructeurs est un véritable problème étant donné que le nombre de recrues de l'armée afghane augmente et qu'il s'avère donc compliqué de leur délivrer une formation militaire et un entraînement de base.

Par ailleurs, les Etats-Unis avaient demandé à leurs partenaires de l'Otan d'envoyer 10.000 soldats supplémentaires en Afghanistan, après avoir montré l'exemple en renforçant leur contingent de 40.000 hommes d'ici à la fin de l'été 2010. Et visiblement, les alliés ont répondu présent sur ce point. « Nous sommes à 9.500 soldats » a indiqué l'amiral Stavridis, qui a estimé être en bonne voie d'atteindre l'objectif fixé.

Sauf que pour le sénateur républicain de l'Arizona John McCain, le candidat malheureux à la Maison Blanche en 2008, a douché l'optimisme affiché par le SACEUR. En effet, selon lui, il vaudrait mieux parler de 7.500 soldats de plus, en tenant compte du retrait annoncé des 2.000 militaires néerlandais, prévu en 2010. Et « c'est sans compter d'autres alliés dont les engagements n'ont en rien été détaillés » a-t-il ajouté.

§

Un gendarme tire une balle « réelle » lors d'un exercice

Cette affaire n'est pas sans rappeler le drame de Carcassonne, en juin 2008, où un sergent du 3e Régiment Parachutiste d'Infanterie de Marine (RPIMa) avait tiré sur la foule avec des munitions réelles lors d'une démonstration publique.

Le 8 mars, des militaires du Groupe de pelotons d'intervention outre-mer de la Gendarmerie (GPIOM) de La Réunion doivent s'entraîner sur un avion civil appartenant à la compagnie Air Austral et devant s'envoler le soir-même à destination de Paris. Le but de cet exercice est alors de simuler la libération d'otages retenus par des terroristes.

Comme il se doit, l'entraînement se fait avec des munitions à blanc. Seulement, c'est une vraie balle qui est sortie du canon de l'arme d'un gendarme alors qu'il venait de monter rapidement sur la passerelle installée devant la porte avant droite du Boeing 777 prêté pour l'occasion. Bilan : un hublot de l'appareil brisé et un siège endommagé. Fort heureusement, l'avion était vide au moment des faits.

Plus de peur que de mal donc mais toujours est-il que le commandement de la gendarmerie de l'île a indiqué, par voie de communiqué, que « le procureur de la République de Saint-Denis avait décidé d'ouvrir une enquête pour déterminer les circonstances des faits ».

Le militaire en cause a été entendu par ses collègues de la section de recherches et la gendarmerie devra rembourser les frais engendrés par cet incident. « Toutes les conclusions seront tirées et des sanctions vont être prises déjà sur un plan administratif » a-t-elle d'ores et déjà prévenu.

§

Incendie au 1er Régiment du Génie d'Illkirch : 2 morts

Deux militaires du 1er Régiment du Génie d'Illkirch-Graffenstaden (Bas-Rhin) ont trouvé la mort, ce 10 mars, en manipulant de l'essence dans un magasin situé dans le sous-sol d'un bâtiment du quartier Leclerc.

L'accident s'est produit dans les environs de 15H30. Les sapeurs, au nombre de six, devaient alors nettoyer des tronçonneuses quand un bidon d'essence s'est renversé et a pris feu. L'un des militaires a pu sortir du local. Un autre serait décédé sur le coup.

Outre les deux tués, le 1er RG déplore également deux blessés graves. L'un a été évacué vers le CHU de Strasbourg-Hautepierre pendant que l'autre a été admis au service des grands brûlés de l'hôpital allemand de Ludwigshafen. Le pronostic vital des deux militaires n'est pas engagé, selon le commandant en second du régiment.

La gendarmerie de Strasbourg a ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de ce drame.

11 mars 2010

Avions ravitailleurs : Leçon de pragmatisme à l'américaine

Ainsi, EADS a fini par se retirer de l'appel d'offres concernant le marché de 35 milliards de dollars consistant à livrer à l'US Air Force 179 avions ravitailleurs pour remplacer ses vétustes KC-135.

Dans l'affaire, le groupe européen était associé à Northrop-Grumman. En se désistant le premier de cet appel d'offres, estimant que le cahier des charges soumis était trop favorable au concurrent Boeing, EADS n'a pu que suivre son partenaire. Exit donc les projets d'implantation outre-Atlantique, les 500 millions de dollars d'investissement prévus pour une usine à Mobile (Alabama) et une crédibilité renforcée pour avoir réussi à s'imposer sur le marché très fermé de l'armement américain.

Alors que le tandem EADS/Northrop s'était imposé face à Boeing à l'occasion d'un second appel d'offres, en mars 2008, lequel avait été annulé par le Government Accountability Office (GAO), le groupe européen d'aéronautique et de défense se retrouve au point de départ. Mais dans le fond, en pouvait-il être autrement?

Car cette affaire est purement politique. Tout le monde s'accorde à penser que le KC-45, dérivé de l'A-330 MRTT, est bien meilleur que le KC-767 que Boeing a soumis pour remporter le marché. Seulement voilà, peut-on imaginer Washington donner des munitions à un concurrent de Boeing sur le marché de l'aviation civil?

Et comme on ne peut pas concevoir l'armée de l'Air française voler sur des avions de chasse construits par un autre avionneur que Dassault, les Américains pourraient-ils se faire à l'idée de voir Boeing exclu de l'US Air Force? Car le géant de Seattle travaille déjà très peu pour le compte des aviateurs américains : il n'y aura plus de nouvelles commandes de C17, le programme du F35 est l'apanage de Lockheed-Martin et il n'est pas au mieux dans le secteur des drones...

Ces deux considérations viennent s'ajouter au problème de l'emploi outre-Atlantique. En 2008, les démocrates ne s'étaient pas privé de critiquer le choix du Pentagone en faveur du KC45. Et c'est un des leurs, sénateur de l'Illinois, l'Etat où est situé le siège social de Boeing, qui a remporté la course à la Maison Blanche... au détriment du républicain John McCain, qui avait été à l'origine de l'annulation du premier contrat remporté par le constructeur américain avec des méthodes condamnables.

Aussi, le « bidouillage » du cahier des charges pour qu'il convienne mieux à Boeing n'est pas une surprise. Et comme le Pentagone est le premier client de Northrop Grumman, il n'a pas été difficile de le faire rentrer dans le rang si d'aventure la tentation de faire casser le nouvel appel d'offres serait venue à l'esprit de ses dirigeants.

Aux Etats-Unis, on y voit du pragmatisme et en Europe, notamment en France et en Allemagne, on crie au protectionnisme. « L'attitude du gouvernement américain sur l'affaire des ravitailleurs est un manquement grave aux règles qui sont celles d'une concurrence loyale entre nos économies » a déclaré, le 10 mars, François Fillon, le Premier ministre français.

Le secrétaire d'Etat aux affaires européennes, l'atlantiste Pierre Lellouche, a quant à lui parlé de « scandale » et a promis que les choses n'en resteraient pas là. « Ce n'est pas la peine, ensuite, de demander aux Européens de contribuer à la défense globale, de se mobiliser pour la défense commune, si on leur dénie le droit d'avoir une industrie de défense qui puisse travailler des deux côtés de l'Atlantique » a-t-il affirmé.

Ce dossier sera abordé par le président Sarkozy lors de sa prochaine rencontre avec Barack Obama, à la fin du mois de mars. De toute façon, comme les contrats en matière de défense ne concernent pas l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), seule habilitée à trancher les contentieux commerciaux, Paris, Berlin ou Londres peuvent accuser Washington de protectionnisme, ça ne changera rien à l'issue de cette affaire.

Aussi, sans nul doute serait-il plus profitable pour les Européens d'en tirer les conséquences et la leçon. A commencer par la France : après avoir privilégié le Javelin des américains Raytheon et Lockheed-Martin au détriment du Spike de l'israélien Rafael pour remplacer ses missiles antichar Milan, il est probable que Paris y regardera à deux fois avant de solliciter le californien General Atomics et son Predator B pour l'acquisition de drones MALE. Ce contrat, de 2,9 milliards d'euros, est visé à la fois par EADS, avec le Talarion, et Dassault aviation, associé à Thales, avec un engin conçu à partir du Heron TP de l'industriel IAI.

12 mars 2010

Les bons résultats de Nexter

Après des temps difficiles liés à la fin de la production du char Leclerc, le groupe Nexter (ex-GIAT Industries) n'a pas été affecté par la crise économique : son chiffre d'affaires pour l'année 2009 s'élève à 887 millions d'euros, ce qui représente une progression de 53% par rapport à l'année précédente, pour un bénéfice net de 141 millions (+42%). Ce qui lui permet de verser à l'Etat un dividende de 32 millions d'euros.

Pour 2010, la situation du groupe public d'armement terrestre pourrait être encore meilleure, avec la prévision d'un chiffre d'affaires supérieure à 900 millions d'euros. Ces résultats s'expliquent en partie par les effets du plan de relance gouvernementale de

relance de l'économie mais surtout par les livraisons des Véhicules blindés de combat d'infanterie (VBCI), qui remplacent progressivement les AMX10P dans les unités ainsi que des canons Caesar.

Ces bons chiffres sont la conséquence de la politique menée par le groupe depuis la fin de la production du char Leclerc. Désormais, Nexter s'appuie sur trois produits : le VBCI, le Caesar et l'Aravis, un véhicule blindé censé résister aux engins explosifs improvisés et qui a été commandé à 15 exemplaires par l'armée de Terre l'an passé.

Du coup, le carnet de commandes est plein, grâce notamment au marché français. En septembre dernier, 332 VBCI supplémentaires ont été commandés par le ministère de la Défense et Nexter a obtenu le contrat de maintenance des Leclerc de l'armée de Terre pour un milliard d'euros sur dix ans. « Nous produisons un VBCI tous les 2,5 jours et un Caesar par semaine » a confié Philippe Burtin, le patron du groupe d'armement terrestre.

Cela étant, Nexter reste encore dépendant du marché français et, par conséquent, il lui est primordial d'augmenter ses débouchés à l'étranger. Certes, il y a la perspective de remporter l'appel d'offres portant sur le VBMR, le remplaçant du VAB (véhicule de l'avant-blindé), qui entre dans le cadre du programme Scorpion. Mais pour l'instant, le groupe peut espérer imposer son VBCI au Moyen-Orient, en Espagne, au Canada ou encore en Grande-Bretagne. Quant au Caesar, il intéresserait des pays du Golfe, l'Inde et la Malaisie.

§

Le secrétaire général de l'Otan veut une défense antimissile et prône la dissuasion nucléaire

Alors que cinq pays membres de l'Otan ont l'intention de demander le retrait des têtes nucléaires américaines du territoire européen, le secrétaire général de l'Alliance atlantique, Anders Fogh Rasmussen, a défendu le rôle dissuasif de ces armes.

« Je partage la grande vision d'un monde libéré des armes nucléaires mais, aussi longtemps que nous posséderons les armes nucléaires sur la terre et aussi longtemps que nous saurons qu'il y a des pays et des acteurs non étatiques qui aspirent à acquérir des capacités nucléaires, je pense que nous devons intégrer le potentiel nucléaire dans notre politique de dissuasion » a-t-il déclaré ce 12 mars, lors d'une conférence de presse. « Le potentiel nucléaire resterait à l'avenir une part importante d'une dissuasion crédible » a-t-il estimé.

Autre pilier de la dissuasion de l'Otan : une défense antimissile « efficace ». « Dans les années à venir, nous allons probablement faire face à un nombre beaucoup plus important de pays et peut-être même à quelques acteurs non étatiques armés de missiles de longue portée et de capacités nucléaires » a ainsi expliqué le secrétaire général de l'Alliance atlantique lors d'un discours prononcé à Varsovie.

« La dissuasion fonctionne contre des acteurs rationnels mais tous les acteurs auxquels nous aurons affaire à l'avenir ne seront pas rationnels » a-t-il poursuivi. D'où la nécessité, selon lui, d'une défense antimissile qui doit aller « de pair » avec la dissuasion.

Le système antimissile que défend Anders Fogh Rasmussen n'est autre que le bouclier américain, dont les éléments sont installés aux Etats-Unis, au Groenland, au Royaume-Uni et vraisemblablement, dans un proche avenir, en Roumanie et en Bulgarie.

Les implantations de missiles intercepteurs en Europe du Sud visent à protéger les pays de l'Otan d'une éventuelle menace iranienne. Ce que conteste la Russie, qui a exprimé de « sérieux doutes » à ce sujet, en février dernier, par la voie du porte-parole de son ministère des Affaires étrangères.

§

Un colonel critique publiquement le rattachement de la gendarmerie au ministère de l'Intérieur

Depuis le 1er janvier 2009, la Gendarmerie nationale est rattachée au ministère de l'Intérieur tout en ayant conservé sa spécificité militaire. Seulement, cette intégration a du mal à passer chez certains gendarmes.

Ainsi, le colonel Philippe Espié, ancien commandant du groupement de gendarmerie de l'Ardèche et actuellement en poste à Haïti, a exprimé ses réserves dans une lettre adressée au préfet de son ancienne affectation et rendue publique ce 12 mars par [le sociologue Laurent Mucchielli](#), qui a étudié les conséquences de ce rapprochement entre policiers et gendarmes.

« De ce qu'il me remonte du terrain, l'intégration de la gendarmerie au ministère de l'Intérieur n'est pas particulièrement bien vécue par les personnels de l'Arme qui n'y trouvent aucun intérêt ni aucune plus-value » écrit, sans ambages, le colonel Espié.

L'officier ajoute que les gendarmes n'ont pas le « sentiment d'être mieux défendus aujourd'hui qu'ils ne l'étaient au ministère de la Défense » et qu'ils « ne perçoivent aucun changement particulier positif dans ce changement de ministère ». Du coup, ils ressentent de la « résignation », ce qui « ne saurait être de bon augure » dans une situation qui apparaît comme étant « contre-productive ».

Le colonel Espié avance plusieurs éléments d'explication. D'une part, il avance que les gendarmes « se sentent attaqués en permanence par (ces) syndicats » de police qu'il estime être « très corporatistes » et, d'autre part, il estime que les responsables du ministère de l'Intérieur « n'ont pas une connaissance précise et complète de notre Arme (ndlr: la gendarmerie) et de son fonctionnement » et « encore moins (de son) statut militaire, un gendarme restant pour eux un policier avec un képi ».

Aussi, toujours selon l'officier, les militaires « ne se reconnaissent pas dans les pratiques actuelles » du ministère de l'Intérieur, dont la « cogestion permanente hiérarchie-syndicats ».

D'où les craintes exprimées par le colonel Espié. « Je crains que cette intégration décidée par le politique ne conduise à court terme au démembrement de l'institution », écrit-il, préférant « l'émulation » entre la police nationale et la gendarmerie.

Cette sortie « musclée » du colonel Espié est inhabituelle pour un militaire, tenu au devoir de réserve, contrairement à ses collègues policiers qui ont par ailleurs le droit de se syndiquer. De plus, elle arrive au moment où, justement, la place Beauvau est en train de répartir les domaines de compétences entre policiers et gendarmes.

Pour l'instant, la Direction générale de la gendarmerie nationale n'a pas répondu aux propos vigoureux de l'officier. Ce que lui reproche, d'ailleurs, le syndicat de police Alliance (gardiens de la paix), qui s'est dit « choqué » par les critiques du colonel Espié.

13 mars 2010

Deux militaires français de la Finul tués dans un accident

Un sous-officier et un soldat français ont perdu la vie, ce 13 mars, dans un accident de la route, ce 13 mars, dans la région de Rachaya el-Fakhar, au Liban. Trois autres militaires appartenant à la FINUL (Force intérimaires des Nations unies au Liban) ont été blessés.

Le drame a eu lieu dans la région de Rachaya el-Fakhar quand le VAB (véhicule de l'avant-blindé) a versé dans un ravin pour une raison inconnue. Aucun autre véhicule ne serait impliqué dans cet accident. Les militaires français participaient alors à une mission de reconnaissance de zone.

La France est le second pays contributeur de la FINUL, avec un contingent fort de 1.500 hommes (opération DAMAN). Une centaine sont affectés à l'état-major de la force des Nations unies, à Naquoura et environ 1.300 autres sont affectés à un GTIA (Groupement tactique interarmées) qui assure des missions de contrôle de zone et fourni un Quick Reaction Force (QRF).

Addendum : Les deux militaires tués lors de cet accident appartiennent au 19e régiment du Génie. Il s'agit du sergent-chef Willy Gerfaud-Valentin et du caporal-chef Jérémy Trouillot.